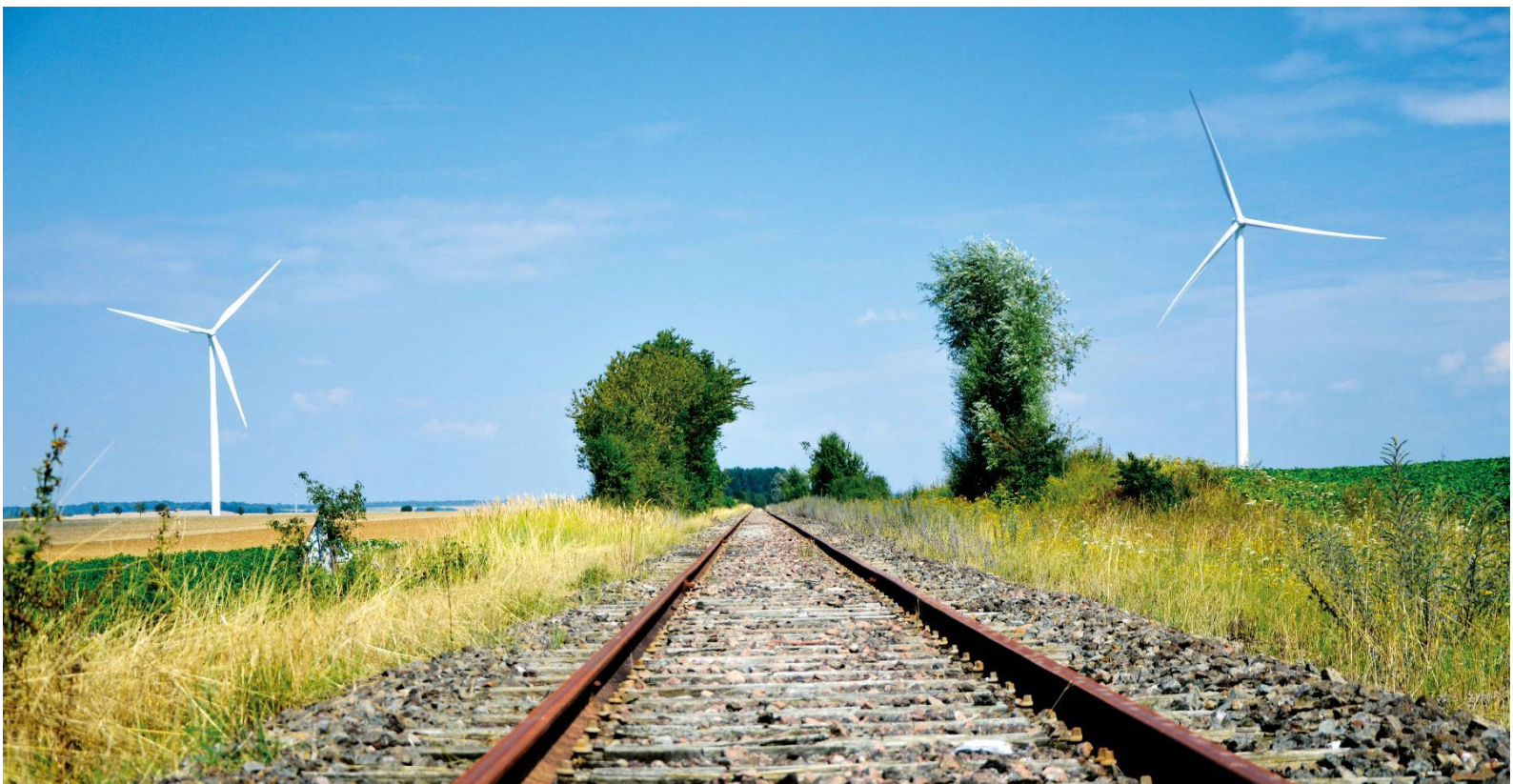




Projet éolien du Plessier sur St Just

Comité des élus n°1 – Compte-rendu

Mairie du Plessier sur St Just – Mercredi 6 juillet 2022

Sommaire

1. Preamble	3
2. Les participants	4
3. Synthèse des éléments présentés et des échanges.....	5
4. Les prochaines étapes.....	15
5. Contacts.....	15

1. Préambule

Depuis 2021, la société ENERTRAG étudie la possibilité de développer un projet éolien sur la commune du Plessier sur Saint Just. Une zone d'études a été définie à l'Est de la commune, sur des parcelles privées.

Différentes études seront lancées au début d'année 2023 afin de vérifier la faisabilité de ce projet sur la zone identifiée. Leur réalisation sera confiée à des bureaux d'études indépendants, experts dans les domaines de l'analyse environnementale, acoustique, paysagère et du vent.

Convaincu aujourd'hui qu'un tel projet de territoire ne peut se réaliser sans l'intégration des acteurs locaux aux réflexions sur ce dernier, ENERTRAG souhaite que les phases de développement soient accompagnées d'une démarche de concertation volontaire, ouverte à l'ensemble des forces vives du Plessier sur Saint Just, afin que chacun puisse y contribuer.

Pour mettre en place cette démarche, ENERTRAG a fait appel à l'équipe de DEMOPOLIS CONCERTATION pour l'épauler dans la mise en œuvre.

Le mercredi 6 juillet 2022, une réunion a été proposée aux élus de la commune du Plessier sur Saint Just. Ouverte à l'ensemble du conseil municipal, cette réunion avait pour objectifs :

- Informer les élus autour du projet et de ses avancées ;
- Répondre à toutes leurs questions relatives au projet et à l'éolien ;
- Définir avec eux la meilleure démarche de concertation possible.

Le présent compte-rendu est dédié à la retranscription des échanges et prises de décisions réalisées en concertation avec les élus présents le 6 juillet 2022. Vous trouverez ci-après la synthèse des échanges de cette rencontre, structurée par thématiques, retranscrivant les remarques, questions et propositions émises par les participants, ainsi que les réponses apportées par ENERTRAG.

2. Les participants

Les élus du Plessier sur Saint Just :

- Monsieur Joël BAUDIN, Conseiller Municipal
- Monsieur Cyril BODERE, Conseiller Municipal
- Monsieur Serge GAMAIN, 2^{ème} Adjoint au Maire
- Madame Stéphanie GUILBERT, Conseillère Municipale
- Madame Maryse LEFEVRE, 1^{ère} Adjointe au Maire

ENERTRAG :

- Monsieur Swen MAURI, Chargé d'affaires foncières
- Monsieur Paul PELLET, Chef de projet éolien

DEMOPOLIS CONCERTATION :

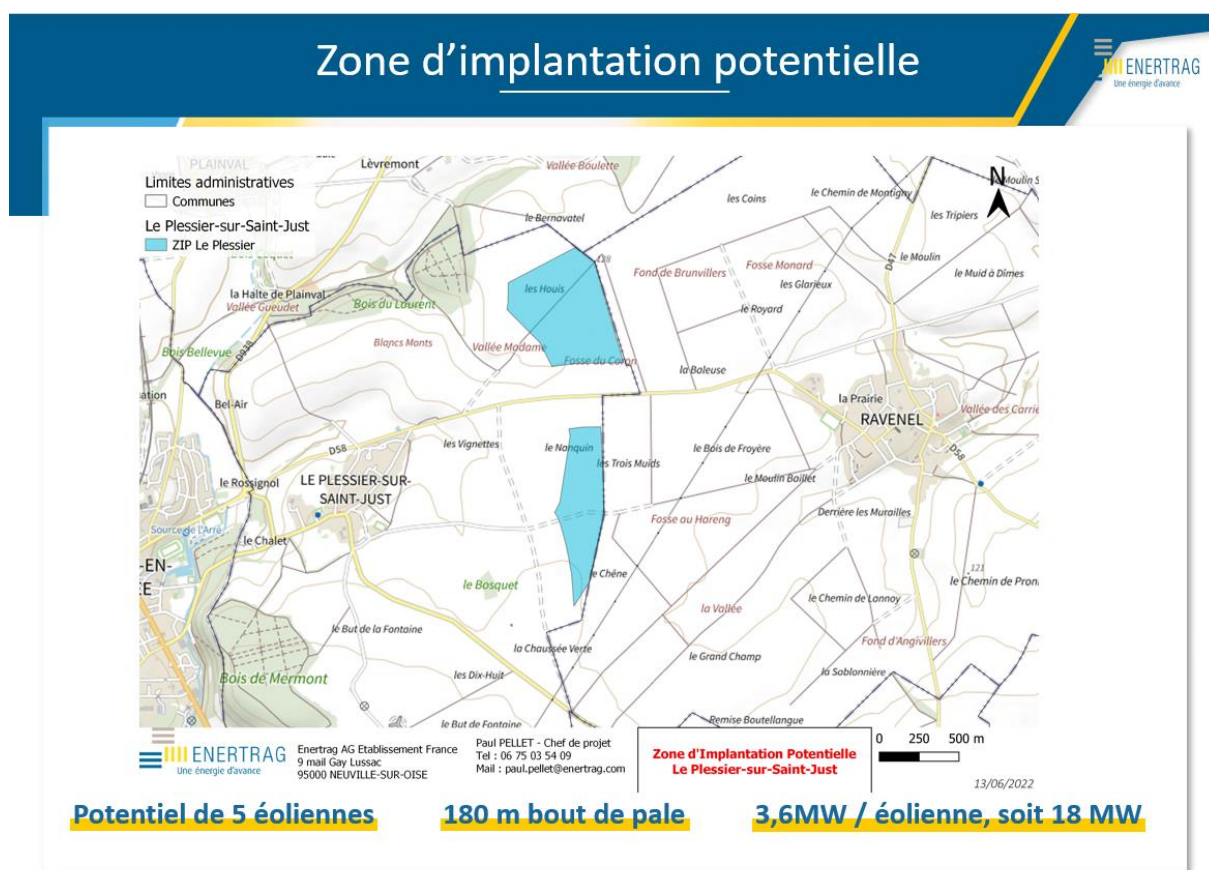
- Madame Lorette HAFFNER, Cheffe de projet concertation et communication publique

3. Synthèse des éléments présentés et des échanges

3.1 Le projet éolien du Plessier sur Saint Just

En ouverture de séance et après un tour de table des présents, ENERTRAG a rappelé les principaux éléments du projet éolien.

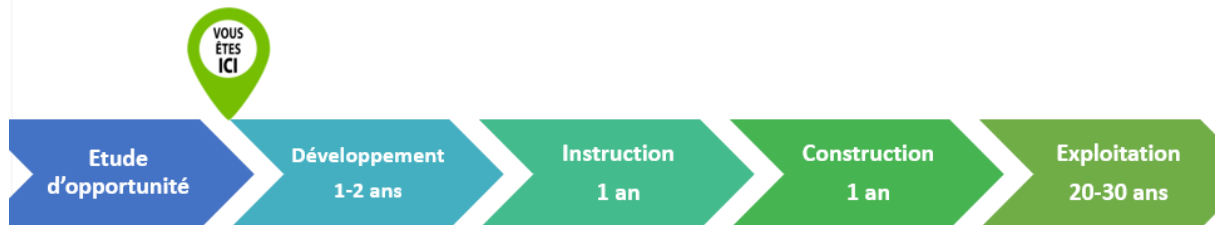
Le projet présente ainsi un potentiel de 3 à 5 éoliennes de 180 mètres bout de pale (3,6 MW/éolienne). Il permettrait de rapporter au territoire jusqu'à 84.000 € de fiscalité communale, à laquelle s'ajouterait 5.000 € pour l'utilisation des chemins et environ 175.000 € dédiés aux mesures d'accompagnement.



12

ENERTRAG a ensuite informé les élus que l'étude d'opportunité arrivait à son terme, que le foncier était en grande partie sécurisé, et que le projet

pouvait désormais entrer en phase développement pour environ 1 à 2 ans d'études.



Pour ce faire, une passation officielle a été réalisée entre les équipes « foncier » (Messieurs Gauthier OSSART et Swen MAURI) et « développement » (Monsieur Paul PELLET). C'est ainsi Paul PELLET qui s'occupera de la phase développement du projet.

Pour approfondir autour de la phase dite de développement, ENERTRAG a présenté plus en détails le calendrier d'un projet de parc éolien (de l'étude d'opportunité à la fin de vie du parc), ainsi que les différentes études à mener dans les prochaines années.

Enfin, ENERTRAG a informé les élus des prochaines étapes à mener dans les mois qui viennent :

- Juillet 2022 : officialisation du passage en développement, tenue du Comité des élus n°1 ;
- Septembre 2022 : sélection des bureaux d'études, demande d'autorisation pour la pose du mât de mesure, lancement de la démarche de concertation et d'information ;
- Janvier 2023 : installation du mât de mesure, lancement des études environnementales.

[Vous pouvez retrouver les informations partagées dans le support de présentation joint en annexe au présent compte-rendu.]

Au cours de la présentation ainsi qu'à son issue, les participants ont été invités à prendre la parole pour faire part de leurs questions et remarques inhérentes au projet dont voici une synthèse :

Autour des chemins et du foncier

Question d'un participant : « Nous avons rencontré quelques soucis avec les chemins du parc existant. Qu'est-il prévu pour leur confection, leur entretien.. ? Y-aura-t-il de l'enrobé ? »

Réponse d'ENERTRAG : Tout d'abord, nous souhaitons vous rappeler qu'ENERTRAG gère l'ensemble de la vie d'un parc, depuis les premières études jusqu'à l'exploitation et la maintenance. Celle-ci restera donc bien à notre main lorsque le parc sera en fonctionnement, et nous avons pour habitude de soigner nos chemins !

A noter également que nous utilisons au maximum les chemins existants, avec un renforcement pouvant permettre le passage de convois exceptionnels (largeur spécifique, etc.).

Enfin concernant le type de matériau utilisé, cela dépendra de nombreux facteurs : type de chemin préexistant, type de terrain... Nous utilisons généralement un mix entre terre, cailloux et bitume, mais ne pouvons pas vous indiquer plus précisément à ce jour ce qui sera réalisé.

Remarque d'un participant : « Dans le cadre du parc existant, une convention avec la Fédération de Chasse a été faite pour l'utilisation des terrains concernés par les éoliennes. Ce serait bien de reproduire cela. »

Réponse d'ENERTRAG : C'est bien noté, nous nous rapprocherons d'eux en temps voulu.

Question d'un participant : « Si vous êtes là aujourd'hui, cela veut dire que le foncier est terminé sur notre commune ? »

Réponse d'ENERTRAG : Nous disposons en effet de suffisamment de foncier sécurisé pour lancer officiellement notre projet en phase développement et débiter la concertation. Des choses sont à finaliser, mais l'essentiel est sécurisé.

Autour du projet éolien et des études

Question d'un participant : « En termes d'études de vent, vous évoquez une simulation sur 20 ans : qu'est-ce que cela signifie ? »

Réponse d'ENERTRAG : Dans le cadre de l'étude des vents, nous installons un mât de mesure pour une durée d'1 à 2 ans. Grâce aux données récoltées sur cette durée, nous pouvons réaliser des simulations sur les 20 prochaines années, soit la durée du tarif d'achat garanti par appel d'offres de la CRE.

Question d'un participant : « Où seront les éoliennes ? Combien vont être installées exactement ? »

Réponse d'ENERTRAG : D'après la taille de la Zone d'Implantation Potentielle, le projet de parc éolien pourrait comporter entre 3 et 5 éoliennes. Au regard des contraintes présentes sur la zone (distance aux routes, chemins, haies et boisements notamment), celle-ci est ainsi composée de 2 sous-zones. Ce sont ensuite les études qui détermineront le nombre et l'implantation exacte des éoliennes sur ces deux sous-zones.

Question d'un participant : « Y-a-t-il bien un projet éolien prévu sur les communes voisines de Ravenel et Légantiers ? Qu'en savez-vous ? »

Réponse d'ENERTRAG : En effet, il y a un projet à l'étude sur ces 2 communes, porté par la société RP GLOBAL. C'est un projet de 6 éoliennes, réparties à égalité entre les communes. La Zone d'Implantation Potentielle est conséquente et proche de la nôtre, aussi nous nous sommes rapprochés de RP GLOBAL pour vérifier la compatibilité entre nos deux projets. D'après nos échanges, il n'y a pas de contre-indication, nous ne devrions pas nous 'gêner'. Le dossier du projet devrait être déposé à la Préfecture cet été, d'ici quelques mois vous aurez donc accès à toute l'information autour de ce projet.

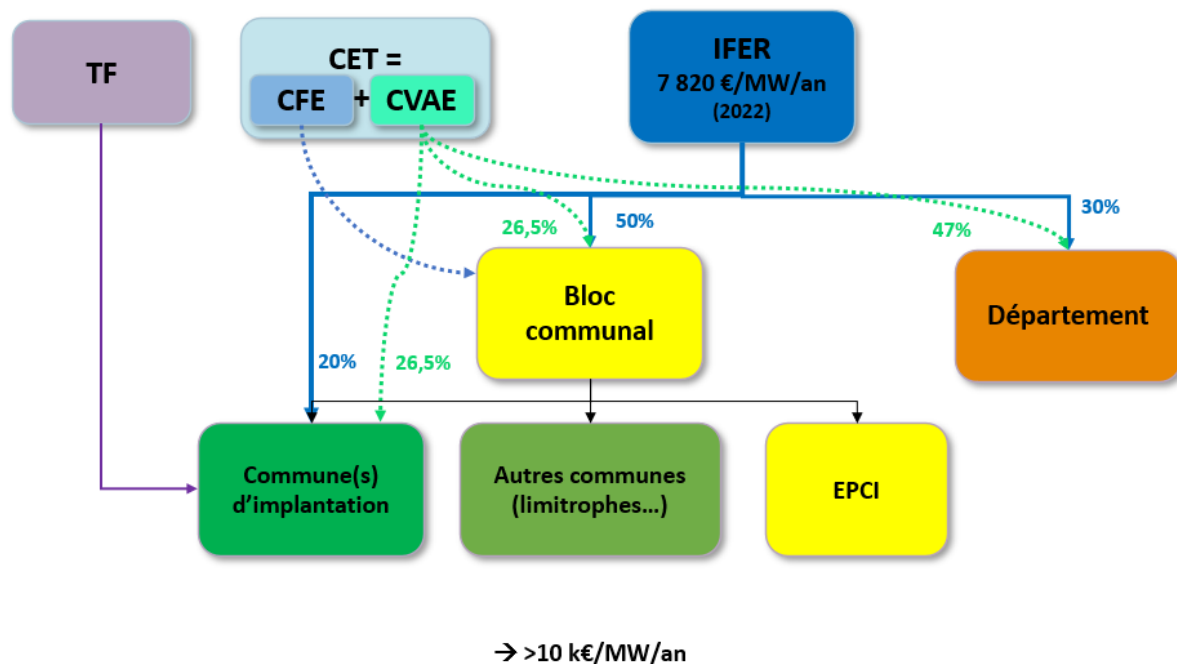
Question d'un participant : « N'y-a-t-il pas de risque de saturation localement si l'on ajoute le projet ENERTRAG au projet de RP GLOBAL ? »

Réponse d'ENERTRAG : C'est effectivement un risque que nous allons devoir vérifier grâce aux études paysagères. Celles-ci prendront en compte le projet de parc de RP GLOBAL (à l'image de ce que nous ferions pour un parc existant), et s'attacheront à considérer ce que nous appelons les « effets cumulatifs ».

Autour des retombées et des mesures compensatoires et d'accompagnement

Question d'un participant : « Lors de nos premiers échanges, vous nous aviez dit que vous pouviez aider financièrement la commune. Qu'en est-il ? »

Réponse d'ENERTRAG : Les retombées pour la commune peuvent être de deux ordres. Le premier est fiscal, voici un graphique en synthétisant le fonctionnement :



+ Taxe d'Aménagement (uniquement lors de la construction)

Le second relève des mesures d'accompagnement, dont le montant est imaginé à ce stade à 175.000 € pour un parc de 5 éoliennes.

Il ne s'agit ainsi pas « d'aide financière » à proprement parler, mais de retombées fiscales et de mesures réglementaires auxquelles doivent se plier les développeurs.

Remarque d'un participant : « Pour une petite commune comme la nôtre, avec un budget restreint, des retombées sont très intéressantes. Elles permettront de réaliser des travaux que nous ne pourrions pas faire autrement. »

Question d'un participant : « Autour des éoliennes les terrains sont 'perdus', pourquoi ne mettrait-on pas des haies ? »

Réponse d'ENERTRAG : Les haies attirent les oiseaux, les bureaux d'études écologiques ont donc tendance à être contre l'installation de haies trop proches des éoliennes. Par ailleurs, la DREAL Hauts-de-France impose une distance minimale de 200 mètres entre les éoliennes et les haies.

Après mise en service du parc, on pourra éventuellement étudier l'installation de nouvelles haies. Cela sera à discuter avec les élus, les écologues, Initiatives Paysages et les agriculteurs.

Autour de l'éolien en général

Remarque d'un participant : « Concernant le 'repowering', j'ai vu que les premiers parcs éoliens étaient en train de vivre cela dans la Somme. Je constate que les nouveaux parcs sont bien moins bruyants qu'auparavant. »

Réponse d'ENERTRAG : Effectivement, la technologie a beaucoup progressé depuis les premiers parcs installés en France. A titre d'exemple, nous sommes en train de remplacer un parc dans le Sud de la France : les 30 anciennes machines ont été remplacées par 5 éoliennes de nouvelle génération, pour un parc de même puissance.

Question d'un participant : « Est-ce la hauteur des nouvelles éoliennes qui explique leur puissance ? »

Réponse d'ENERTRAG : Avec les avancées technologiques, à hauteur égale les machines sont plus puissantes. Mais par-delà la hauteur des machines, c'est surtout le diamètre des pales qui fait la différence.

Question d'un participant : « Aujourd'hui, qu'est ce qui n'est pas recyclable dans une éolienne ? »

Réponse d'ENERTRAG : Il s'agit de certains éléments du moteur ainsi que les pales, qui sont en fibre de carbone. Toutefois celles-ci sont aujourd'hui « revalorisées », c'est-à-dire réutilisées pour d'autres usages.

La recherche et développement sur le recyclage des pales progresse et les solutions commencent à voir le jour ; d'ici quelques années, ces solutions seront industrialisées et toute une filière se déploiera pour atteindre 99% de recyclage.

3.2 La démarche de concertation et d'information

Après ce temps de présentation et d'échanges autour du projet éolien, le second temps de la rencontre a été dédié à la démarche de concertation et d'information.

En préambule, ENERTRAG a rappelé ses valeurs et engagements en la matière. Les équipes mettent systématiquement en place un dialogue territorial, à toutes les étapes du projet et auprès de tous les publics concernés, afin de concevoir avec les acteurs locaux le meilleur projet possible pour le territoire.

A cet effet, ENERTRAG dispose en interne d'une équipe dédiée à la concertation, qui se voit régulièrement renforcée de partenaires spécialisés tels que DEMOPOLIS CONCERTATION.

Cette agence, représentée ce jour par Lorette HAFFNER en qualité de cheffe de projet concertation, sera amenée à accompagner ENERTRAG pour la mise en œuvre de la démarche de concertation et d'information autour du projet éolien du Plessier sur Saint Just.

Co-construction des premiers contours de la démarche

Suite au partage de ces éléments, un temps de dialogue s'est ouvert avec les élus afin de définir ensemble les premiers contours de la démarche de concertation et d'information, l'idée étant de répondre collectivement à la question « qu'est ce qu'un projet éolien réussi ? ».

Voici la synthèse des propositions formulées en séance par les élus :

En termes de sujets de présentation et.ou de travail collectif :

- L'environnement et le respect de la biodiversité locale
- L'insertion paysagère, le visuel
- L'éolien en général et le développement du projet (enjeu de pédagogie)

- Les nuisances sonores
- Les mesures compensatoires (haies) et d'accompagnement (les projets à mener grâce aux retombées)

En termes d'information et de communication :

- Mise en place d'une communication disponible en Mairie (affiche, totem, dépliants... le format restera à définir ensemble), pour informer les administrés se rendant sur place
- Utilisation des outils de communication de la commune : bulletin (parution 2 fois par an, à l'automne et au printemps) et site internet
- Mise en place d'une communication d'ENERTRAG (lettres d'information et site internet du projet par exemple)

En termes de publics à inclure dans la démarche :

- Organisation de rencontres régulières et dédiées aux élus
- Organisation d'événements ouverts à tous
- Organisation de rencontres dédiées avec la Fédération de Chasse (sujet de la biodiversité, des haies...)
- Organisation de rencontres pour les plus jeunes, en lien avec l'équipe pédagogique de l'école

Remarque d'un participant : « Le premier parc éolien sur la commune s'était bien passé, le développeur avait organisé une réunion publique avec toute la commune. Mais c'est vrai que c'était une autre époque. »

Remarque d'un participant : « En effet, il y a plus d'opposition aujourd'hui. On aura toujours quelques irréductibles, c'est sûr, on ne fera pas changer d'avis tout le monde. »

Question d'un participant : « Communiquer c'est bien, mais ne faudrait-il pas attendre le plus tard possible, pour éviter que l'opposition n'ait le temps de se mobiliser ? »

Réponse d'ENERTRAG : Aujourd'hui, cela ne fonctionne plus malheureusement. L'éolien n'est plus en odeur de sainteté en France, c'est le moins qu'on puisse dire. Pour éviter que l'opposition ne gagne trop fortement du terrain et ne mette en difficulté le projet, il faut à l'inverse faire acte de pédagogie, répondre aux questions et inquiétudes, travailler autour du projet et ce le plus tôt possible. Sinon la population n'aura que les réseaux sociaux et la télévision pour s'informer sur l'éolien, et la plupart des médias sont à charge.

Il faut également noter que les services instructeurs et les commissaires enquêteurs sont de plus en plus attentifs à la qualité des concertations menées ; c'est un gage de qualité des projets que de mettre en œuvre une démarche transparente et ouverte le plus tôt possible.

4. Les prochaines étapes

Grâce aux contributions des élus, ENERTRAG et DEMOPOLIS CONCERTATION vont pouvoir concevoir une démarche de concertation et d'information adaptée au territoire.

Celle-ci se mettra en place à compter de la rentrée de septembre 2022 et accompagnera le projet durant toute sa phase de développement.

ENERTRAG et DEMOPOLIS CONCERTATION se rapprocheront de l'équipe municipale prochainement pour organiser les premières rencontres et diffuser de l'information.

Dans l'attente, ENERTRAG et DEMOPOLIS CONCERTATION remercient à nouveau les élus présents pour leur participation et la richesse de leurs apports.

5. Contacts



Paul PELLET
Chef de projet
paul.pellet@enertrag.com
06.75.03.54.09



Swen MAURI
Chargé d'affaires foncière
swen.mauri@enertrag.com
06.72.87.78.11



Lorette HAFFNER
Concertation
lorette.haffner@demopolis-concertation.fr
07.72.27.98.08